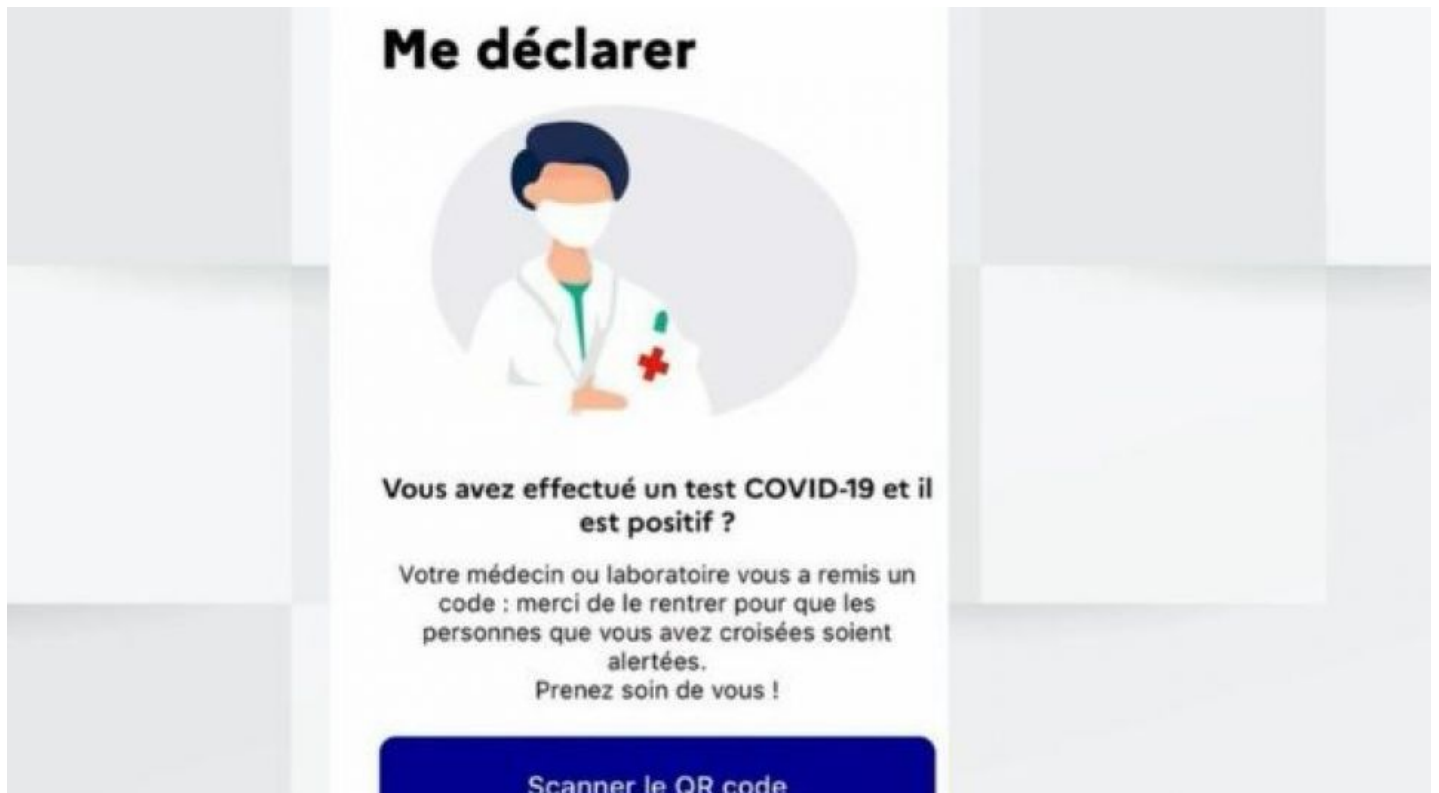


L'application StopCovid sera disponible ce mardi 2 juin



Avec Atlantico  
Rédaction

L'application StopCovid sera accessible dès le mardi 2 juin. Elle pourra être téléchargée sur les smartphones. Il sera également nécessaire d'activer la fonction Bluetooth sur son téléphone.

Lorsqu'un patient est testé positif, il devra indiquer dans l'application un code fourni par le laboratoire afin que les cas contacts puissent alors être prévenus, s'ils ont également téléchargé l'application. Ce dispositif n'est pas obligatoire. Il doit permettre de lutter efficacement contre la propagation du virus à l'occasion de la nouvelle étape du déconfinement qui va débiter à partir de ce mardi 2 juin.

L'application de traçage StopCovid sera donc disponible à partir du mardi, à midi.